Dossier de candidature

Présentation des porteurs du projet

- Identité des jeunes qui portent le projet (compléter le tableau)
- Ressortissant du régime général de la sécurité sociale OUI NON

Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Téléphone

Veuillez indiquer un courriel (obligatoire) sur lequel nous pouvons vous communiquer des informations communes à votre équipe :

Présentation du projet

Décrivez votre projet (déroulé, objectif ...) :



VAS	besoins	•
V 03	56361113	•

- Matériels
- Financiers
- Humains

Calendrier prévisionnel du projet :

- Date démarrage prévisionnelle :
- Date de fin prévisionnelle :
- Quelles sont les thématiques de votre projet :

Citoyenneté et vie locale Humanitaire et solidarité Loisirs

AUTRES, précisez

Culture Numérique

Vacances en autonomie

Sur quels territoires est mis en œuvre ce projet

La commune Le département Autre précisez L'intercommunalité La région

Ressources mobilisées

- Avez-vous sollicité des partenaires pour votre projet?
- Pour quel(s) moyen(s)? (Accompagnement, suivi du projet, financement...)



Ressources mobilisées (suite)

- Indiquez les actions d'autofinancement mises en place ?
- Identité de la structure porteuse, association, ou service municipal ou intercommunal (qui recevra l'éventuelle aide financière versée par la Caf de la Loire)

NOM de l'association (joindre les statuts et le récépissé de déclaration préfecture) ou du service municipal ou intercommunal :
N° SIRET ou SIREN:
Nom et prénom du représentant légal :
Adresse:

Le plan de financement

Les financements octroyés par la CAF concernent les dépenses liées exclusivement au projet.

Le budget est à compléter par les jeunes initiateurs du projet. Ce budget fait paraître l'ensemble des charges et des produits directement liés aux projets hors charges de personnel liés à l'accompagnement réalisé par l'animateur. Cependant, si le projet nécessite l'embauche d'un deuxième animateur par exemple pour l'accompagnement lors de l'action ou des heures supplémentaires ou complémentaires pour l'adulte référent alors ces charges supplémentaires uniquement pourront apparaître et devront être explicitées. Les 80% du montant maximum de l'aide devrons apparaître dans le budget.



BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION EXERCICE 2021

FONCTIONNEMENT		Nature des recettes	Montant	
Natures des dépenses prévisionnelles	Montant	Prévisionnelles		
Acl	hat	Subventions Caf		
Fournitures non sockable, petit équipement etc		Caf montant sollicité :		
	extérieurs	Autres su	bventions	
Locations, assurances, p	restataires, etc	Commune(s)		
-		Intercommunalité		
_		Région		
		Autres organismes		
		Autres		
Charges de personnels		Auto-financement		
-		Participation famille		
-		Autres		
L'INVESTI	SSEMENT			
Natures des dépenses prévisionnelles	Montant			
Matériel				
Travaux				
Mobilier				
Autres :				



Le plan de financement (suite)

Si la demande	e concerne l'investissement, remplir le plan d	de financement et joindre les	devis.
la aquasian f l	a)	ماند الماند	
Je soussigne (une aide finar €.	e), M en q ncière de la part de la Caf de la Loire pour un	n montant total de	_ sollicite
A	Le		
Cachet et sign	nature du responsable légal		
*Le budget pr	ésenté doit être équilibré (le total des dépen	ses doit être égal au total des	s recettes)
	Attestation sur l'honneur – A compléter uni	quement par les associations	
Cette fiche do de la subventi	oit obligatoirement être remplie pour toutes ion sollicitée.	les demandes et quel que so	it le montant
_	e n'est pas le représentant légal de l'associat 'engager celle-ci.	tion, merci de joindre le pouv	oir lui
$l^{\prime}association:$	e),(nom et p		
que i associat	-		
•	Certifie que l'association est en règle au re sociales et fiscales ainsi que des cotisations Certifie exactes et sincères les information mention de l'ensemble des demandes de s financeurs publics ainsi que l'approbation de	s et paiements correspondan s du présent dossier, notamn ubventions introduites auprè	ts ; nent la es d'autres
-Demande un	e subvention de :		
Fait, le	à		



ignature du représentant légal et tampon de la structure
ignature du representant legal et tampon de la structure

Des informations sur l'obtention d'une garantie ou d'une avance sur fonds de roulement d'un établissement de crédit sont disponibles sur le site << http://www.associations.gouv.fr>>, rubrique « Le financement des associations » "

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier

